

  
**+ de 60 423**  
Bacs roulant collectés



Grand Belfort Communauté d'Agglomération

## PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



  
**6 967 foyers**  
sensibilisés  
en porte à porte



  
**54 242 tonnes**  
de déchets collectés







## ÉDITO

**Le déploiement du tri à la source des biodéchets dans 51 communes dans un premier temps, la validation de la nouvelle feuille de route déchets 2024-2030, l'installation de nouveaux écopoints, ou encore la rénovation de la déchèterie de Châtenois-les-Forges sont les principaux faits marquants de l'année 2024.**

Ces avancées ont été rendues possibles grâce à l'engagement des agents de la Direction Prévention & Valorisation des Déchets, et à la participation active des élus locaux et des habitants. Ensemble, nous avons permis une baisse continue des ordures ménagères résiduelles et développé de nouvelles filières de valorisation des matières, notamment pour les plastiques durs, en lien avec des partenaires locaux.

**Damien Meslot**  
Président du Grand Belfort

Ce rapport témoigne de la richesse et de la diversité des actions menées par la collectivité : collecte, tri, compostage, sensibilisation, réemploi, logistique, accompagnement des communes et des professionnels. Tous ces volets sont les piliers de notre politique publique au service d'un territoire plus durable.

L'enjeu pour les prochaines années est clair : continuer à sensibiliser, à structurer des filières locales de réemploi et de recyclage, et à réduire les déchets ultimes destinés à l'incinération et à l'enfouissement. Pour cela, nous pourrions nous appuyer sur les bases solides posées ces dernières années et sur une gouvernance concertée avec l'ensemble des communes du Grand Belfort. Merci à toutes celles et ceux qui, au quotidien, participent à cette transformation.

**Jacques Bonin,**  
Vice-président du Grand Belfort,  
en charge de la politique  
de gestion des déchets

# SOMMAIRE

<b>1   INTRODUCTION</b> .....	<b>{5}</b>
1.1   Les faits marquants de 2024 .....	p.6
1.2   L'année 2024 en chiffres .....	p. 6
1.3   La Direction Prévention & Valorisation des déchets .....	p. 7
1.4   Déchets pris en charge par le Grand Belfort .....	p.9
<b>2   COLLECTER</b> .....	<b>{10}</b>
2.1   Collecte en porte à porte et en apport volontaire .....	p. 11
■ Rôle des particuliers	
■ Les moyens de collecte	
■ Faits marquants	
■ Les tournées	
■ Les tonnages collectés	
■ Refus de tri	
2.2   Logistique conteneurs .....	p. 15
■ 2024 en chiffres	
■ Conteneurs enterrés	
■ Maintenance	
2.3   Pôle technique .....	p. 16
■ Faits marquants 2024	
2.4   La collecte en déchèteries .....	p. 16
■ Faits marquants 2024	
■ Horaires d'ouverture des déchèteries	
■ Tonnages par matériau	
■ Réemploi	
■ Filières de recyclage	
2.5   Collecte des gros encombrants .....	p. 20
2.6   La sécurité .....	p. 20
<b>3   RELATION USAGERS</b> .....	<b>{21}</b>
3.1   Pôle administratif et financier .....	p. 22
■ Faits marquants	
■ 2024 en chiffres	
3.2   Réclamations .....	p. 22
<b>4   RÉEMPLOYER / RECYCLER / VALORISER</b> .....	<b>{23}</b>
4.1   Les déchèteries : lieux phares du réemploi .....	p. 24
4.2   Réemploi et recyclage par les associations .....	p. 24
4.3   Répartition des modes de traitement des déchets .....	p. 25
4.4   Les filières de valorisation .....	p. 25
<b>5   SENSIBILISER / INFORMER</b> .....	<b>{26}</b>
5.1   Prévention / sensibilisation .....	p. 27
■ Sensibilisation	
■ Faits marquants 2024	
■ 2024 en chiffres	
■ Sensibilisation scolaire	
5.2   Communication .....	p. 30
<b>6   FINANCEMENT</b> .....	<b>{32}</b>
6.1   Comment est financé le service de collecte des déchets .....	p. 33
6.2   Répartition des recettes de fonctionnement .....	p. 33
6.3   Coûts 2024 .....	p. 34

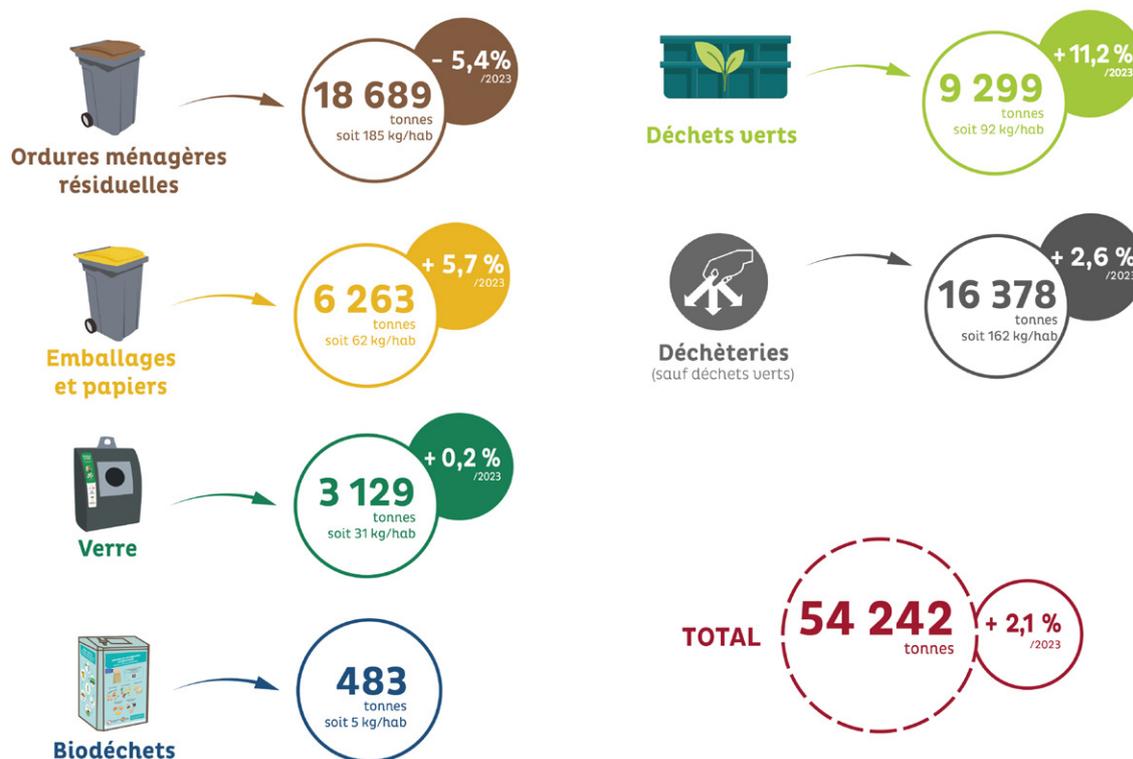
# 1 | INTRODUCTION

## 1.1 | LES FAITS MARQUANTS DE 2024

### L'année 2024 a été marquée par :

- La mise en œuvre du tri à la source des biodéchets via la distribution de composteurs et la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire sur 51 communes du Grand Belfort ;
- L'installation de nouveaux éco-points (PAV) pour continuer à améliorer le maillage du territoire ;
- La préparation du tri à la source des déchets alimentaires à Belfort (études) ;
- La baisse du volume global des ordures ménagères résiduelles ;
- Une nouvelle feuille de route déchets 2024-2030 validée en juin 2024 après des concertations menées avec les communes ;
- Un nouveau service proposé aux communes : le broyage des déchets verts ;
- Augmentation de l'amplitude horaires des déchèteries ;
- De nouvelles filières de valorisation des déchets ;
- La rénovation de la déchèterie de Châtenois-Les-Forges ;
- De nouveaux outils de sensibilisation.

## 1.2 | L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES



### CHIFFRES CLÉS



**104 personnes**  
(agents techniques, agents administratifs, animateurs)



**2463** élèves sensibilisés en classes primaires  
& **6967** foyers sensibilisés en porte à porte



**17,8** millions d'€  
de dépenses réalisées

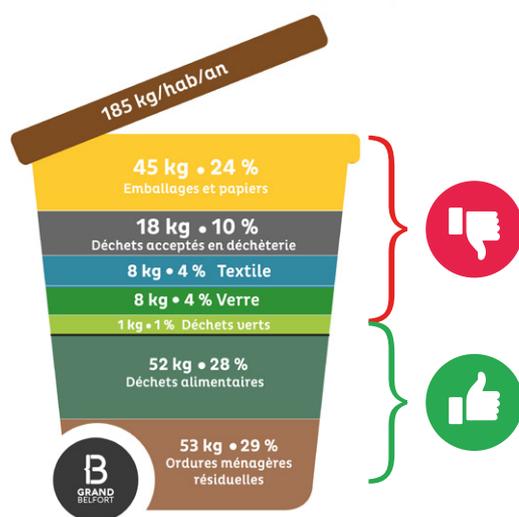
## CHARACTÉRISATION DES BACS BRUNS

En janvier 2024, une caractérisation a été réalisée pour analyser le contenu des bacs à ordures ménagères résiduelles.

Pour cela, plusieurs échantillons ont été prélevés dans la masse de déchets collectés quotidiennement sur l'ensemble des communes du Grand Belfort.

**Résultat** : plus de la moitié des déchets jetés dans les bacs bruns pourraient être valorisés : on peut donc faire beaucoup mieux !

### CONTENU DE NOS BACS BRUNS PAR HABITANT SUR UN AN (2024)



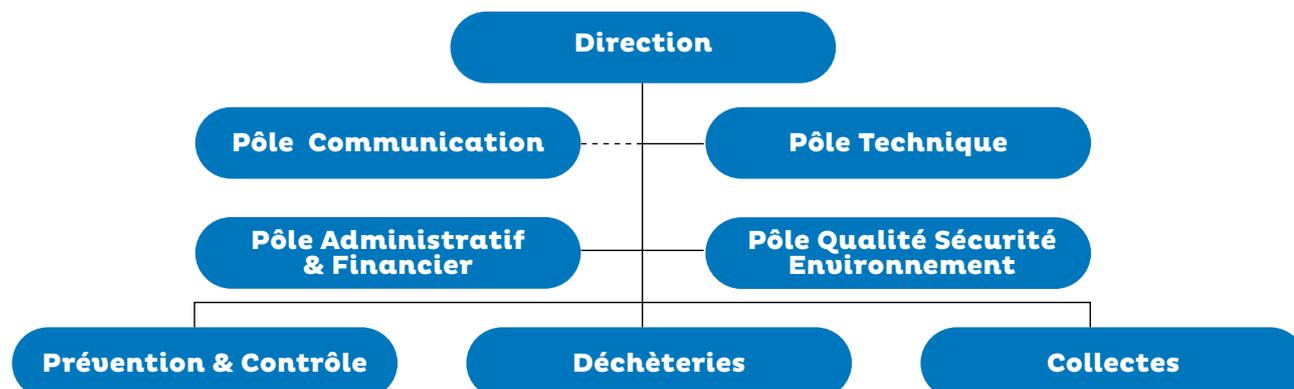
Adoptons les bons gestes pour réduire, mieux trier, réemployer et recycler

**Potentiel de réduction des OMR -73%**

## 1.3 | LA DIRECTION PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

### EFFECTIFS ET ORGANIGRAMME

Fin 2024, la direction Prévention & Valorisation des Déchets compte 104 agents.



## CHIFFRES CLÉS

**41**  
camions  
de collecte

**60 423**  
bacs roulants

**4**  
déchèteries

**104**  
agents

## COMPÉTENCES

**Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération est en charge de la collecte des déchets des 52 communes qui le composent.**

La compétence traitement des déchets est déléguée au Sertrid, syndicat regroupant les 3 établissements publics de coopération intercommunale exerçant la collecte sur le Territoire de Belfort. Le Sertrid gère l'usine d'incinération de Bourogne. Les indicateurs techniques et financiers du Sertrid sont disponibles auprès de l'établissement.

**Dans le cadre de sa compétence collecte, le Grand Belfort mène des actions de :**

- Prévention par la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
- Contrôle par l'intervention de la Police du tri

## TERRITOIRE ET COMMUNES MEMBRES



**52**  
communes

**60%**  
des habitants  
vivent en  
appartement

**100 921**  
habitants

**263**  
km<sup>2</sup>,  
soit 43% du  
Territoire de  
Belfort



## HABITANTS

Les 52 communes du Grand Belfort représentent environ 100 921 habitants, dont 70 000 sont dans la ville centre et la première couronne. 60 % des habitants vivent en appartement.

### 1.4 | DÉCHETS PRIS EN CHARGE PAR LE GRAND BELFORT

	Ordures ménagères résiduelles	Cartons, papiers, emballages	Verre	Déchets occasionnels	Déchets verts	Gros encombrants	Textiles	Déchets alimentaires
								
Eco points	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓
Porte à porte	✓	✓	✗	✗	✗	✓ <i>sur rendez-vous</i>	✗	✗
Déchèteries	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗



# 2 | COLLECTER



## 2.1 | COLLECTES EN PORTE À PORTE ET EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

### › RÔLE DES PARTICULIERS

Le processus de collecte et de traitement des déchets passe en premier lieu par les particuliers. Ils sont parties prenantes du processus déchets, au travers de la pré-collecte. Il s'agit de l'étape entre le moment où le citoyen a terminé d'utiliser un produit et celui où le produit est pris en charge par le service public : le tri à la maison, puis l'apport dans les éco-points ou la présentation du bac pour la collecte en porte à porte.

**Le rôle des particuliers est indispensable et permet le recyclage lorsque le tri est bien réalisé.**

### › LES MOYENS DE COLLECTE

Les collectes des déchets s'effectuent en régie sauf pour une tournée assurée par une entreprise privée.

Le Grand Belfort effectue les tournées quotidiennes de ramassage grâce à :

- 20 bennes à ordures ménagères (BOM) qui collectent les bacs roulants ;
- 9 camions qui collectent les éco-points (ou points d'apport volontaire) ;
- 2 camions-grues pour le ramassage des encombrants sur rendez-vous ;
- 6 camions équipés de compacteurs Packmat gèrent les bennes des déchèteries ;
- 3 camions pour la maintenance et la gestion des contenants.

### › FAITS MARQUANTS

- Arrivée de 2 camions bennes et d'une grue verre.
- Renforcement de l'équipe de collecte par deux chauffeurs rippers remplaçants.
- Mise en place des plans sur tablette GPS pour les tournées.
- Qualité de service : excellente maîtrise des tournées (avec une baisse des annulations de tournées de -90%).



#### Chaque foyer du Grand Belfort dispose :

- d'un bac brun (ou gris) pour les OMR et d'un bac jaune pour les déchets recyclables (papiers/cartons et emballages) à domicile, et/ou ;
- de conteneurs en points d'apport volontaire. La collecte du verre s'effectue exclusivement en apport volontaire.

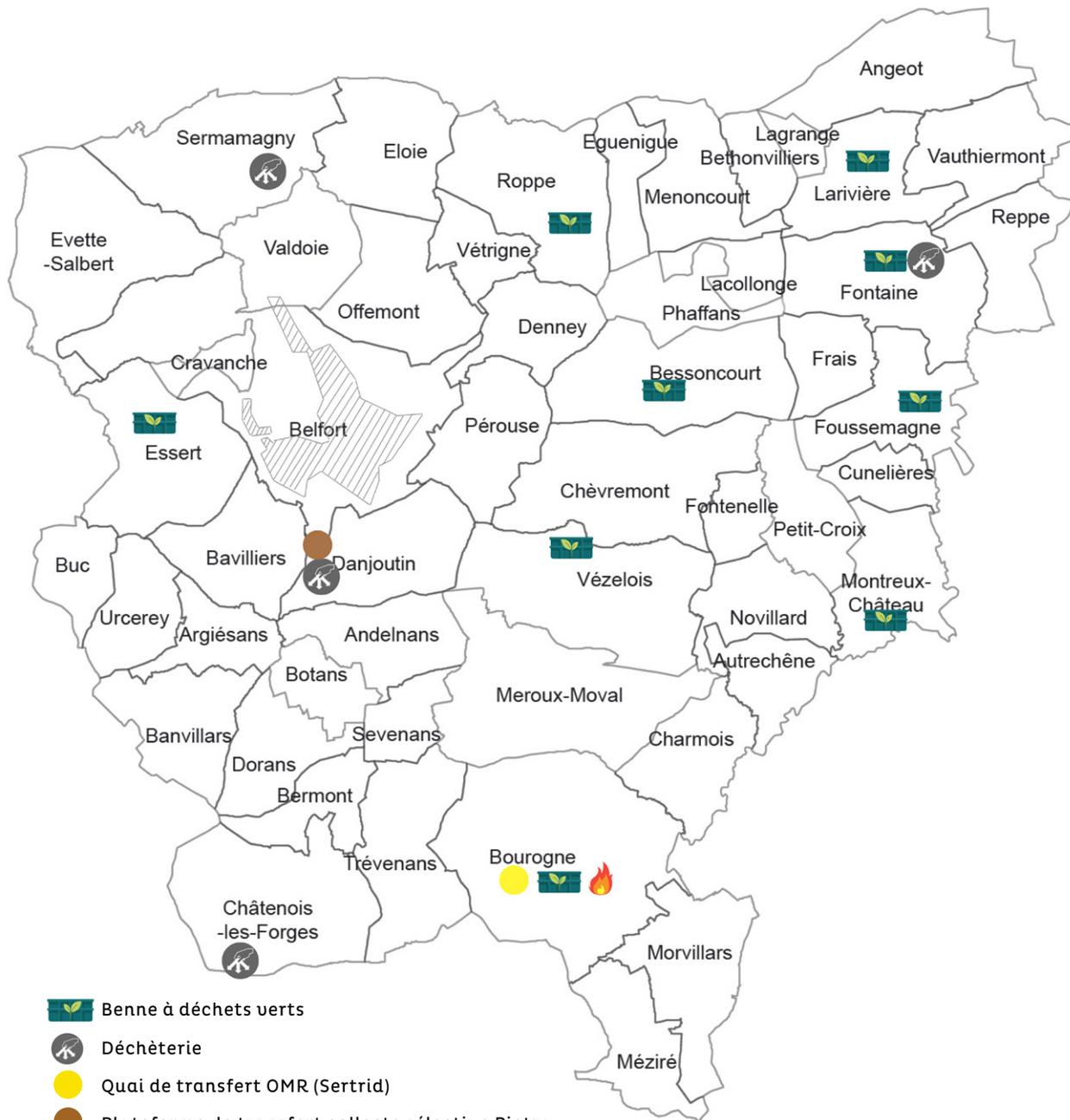
En 2024, près de 21% de la population de l'agglomération est desservie par des conteneurs en pied d'immeuble ou en entrée de lotissement, avec les trois flux de déchets :

- ordures ménagères résiduelles ;
- papiers/emballages ;
- et verre.

## LES TOURNÉES

12 tournées quotidiennes sont effectuées sur le territoire.

Sur la carte des fréquences de collecte ci-dessous, sont positionnés les sites techniques liés à la collecte, ainsi que les fréquences de collecte des bacs roulants :



- Benne à déchets verts
- Déchèterie
- Quai de transfert OMR (Sertrid)
- Plateforme de transfert collecte sélective Pietra
- Usine d'incinération des OMR, à production d'électricité, du Sertrid

**Zone blanche** : C1 collecte OMR (chaque semaine) + C0,5 collecte sélective (toutes les 2 semaines)

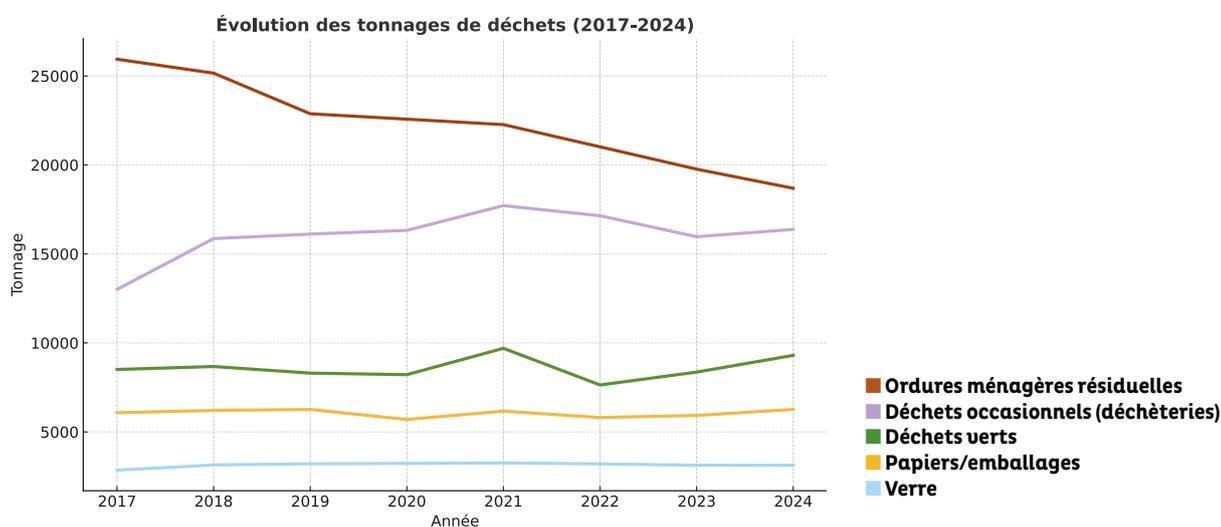
**Zone hachurée** : C2 collecte OMR (2 x par semaine) + C1 collecte sélective (chaque semaine)

Grand Belfort		Exceptions : secteurs Ville de Belfort (centre ville et habitats collectifs)	
Collecte des OM	Collecte sélective	Collecte des OM	Collecte sélective
1x par semaine	1x tous les 15 jours	2x par semaine	1x par semaine

## LES TONNAGES COLLECTÉS

### Évolution des tonnages

	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Tonnage 2024	Évolution 2023 à 2024
Ordures ménagères résiduelles	25 942	25 158	22 876	22 573	22 267	21 018	19 763	18 689	↘ -5,4 %
Déchets occasionnels (déchèteries)	13 007	15 863	16 114	16 324	17 713	17 145	15 967	16 378	↗ +2,6 %
Déchets verts	8 507	8 674	8 303	8 216	9 697	7 637	8 361	9 299	↗ +11,2 %
Emballages et papiers	6 078	6 209	6 260	5 698	6 166	5 806	5 925	6 263	↗ +5,7 %
Verre	2 847	3 142	3 208	3 228	3 257	3 202	3 125	3 129	↗ +0,2 %
Déchets alimentaires	-	-	-	-	-	-	-	483	-
<b>TOTAL</b>	<b>56 381</b>	<b>59 046</b>	<b>56 761</b>	<b>56 039</b>	<b>59 102</b>	<b>54 808</b>	<b>53 141</b>	<b>54 242</b>	<b>↗ +2,1 %</b>



L'ensemble des tonnages des déchets continue de baisser, notamment pour les déchets occasionnels apportés en déchèteries, et avec une évolution dans la continuité pour les ordures ménagères résiduelles. Les conditions météorologiques ont impacté la collecte des déchets verts de façon notable. La composition des déchets collectés par le Grand

Belfort ramenée par habitant en 2024 est de 539 kg/hab/an pour la totalité des déchets (528 kg/an/hab en 2022).

À noter que la part de déchets professionnels collectés par le Grand Belfort vient gonfler cet indicateur ramené à l'habitant, induisant également des coûts supplémentaires pour les usagers.

### Évolution des performances de collecte en comparaison à 2010 (en kg/habitant/an)

	Collecte 2010	Collecte 2018	Collecte 2019	Collecte 2020	Collecte 2021	Collecte 2022	Collecte 2023	Collecte 2024	Par rapport à 2010
Ordures ménagères résiduelles	334	239	217	214	216	207	195	185	↘ -41,60 %
Encombrants et déchets verts	102	233	232	334	233	244	239	254	↗ +134,30 %
Emballages et papiers	38	59	59	54	60	57	58	62	↗ +52,60 %
Verre	24	30	30	30	31	32	31	31	↗ +29,20 %
Biodéchets	-	-	-	-	-	-	-	5	-
<b>TOTAL</b>	<b>498</b>	<b>561</b>	<b>538</b>	<b>532</b>	<b>574</b>	<b>540</b>	<b>528</b>	<b>539</b>	<b>↗ +8,2 %</b>

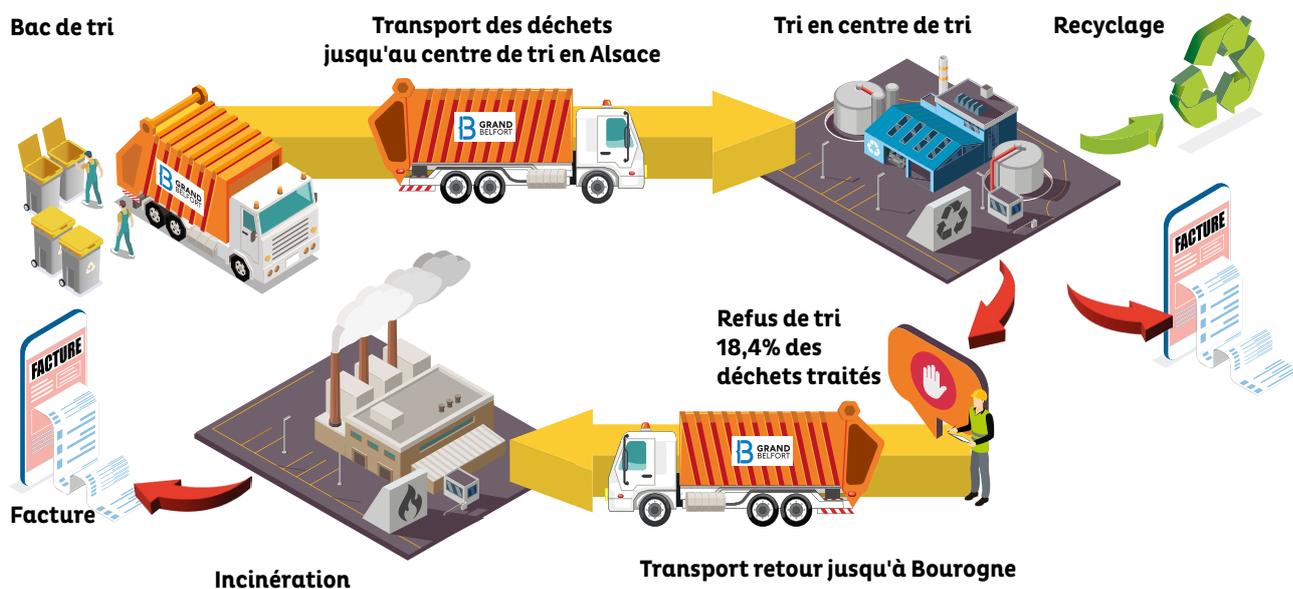
### REFUS DE TRI

En 2024, 1152,6 tonnes de déchets présents dans les bacs jaunes ont été refusés par les centres de tri car non conformes aux consignes de tri.

Cela représente 18,4 % de la totalité des déchets traités. La moyenne nationale s'élève à 23 % des déchets collectés. Les erreurs de tri ont un impact

significatif sur l'environnement et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité et donc pour les usagers. En effet, les déchets envoyés dans les centres de tri et refusés sont réexpédiés à l'usine d'incinération de Bourgogne pour être valorisés énergétiquement. Le Grand Belfort paye donc deux fois le transport et deux traitements différents.

#### Circuit des déchets refusés en centre de tri



## 2.2 | LOGISTIQUE CONTENEURS

### 2024 EN CHIFFRES

Le service logistique gère un parc de plus de 60 000 bacs roulants.

Après une année 2023 durant laquelle le nombre de livraisons de bacs a fortement augmenté en raison de la mise en place de l'extension des consignes de tri, l'année 2024 a vu l'activité du service revenir à la normale.

Pour autant, le service logistique assure de plus en plus de missions de soutien aux autres pôles, comme les déchèteries ou les ambassadeurs du tri. Le pôle logistique contribue à fluidifier l'ensemble des nouvelles missions et supports des communes, écoles, événements, etc.

Il assure le suivi des livraisons des sacs krafts pour la collecte des biodéchets.

#### En 2024, il a réalisé :

- La livraison de 3 296 bacs (dont livraison et retrait de 757 bacs pour 114 manifestations) ;
- La livraison de 917 composteurs ;
- La mise en place de 20 conteneurs enterrés et de 4 conteneurs aériens pour gros producteurs ;
- 398 opérations de maintenance sur les points d'apports volontaires.

Le service logistique répond sous 15 jours à un changement de bac à ordures ménagères ou de collecte sélective.

Fin 2024, 473 éco-points de collecte en apport volontaire accueillent 1 077 conteneurs enterrés ou aériens répartis sur le Grand Belfort (316 conteneurs d'ordures ménagères, 286 conteneurs de collecte sélective et 475 conteneurs de verre).

### CONTENEURS ENTERRÉS

#### La mise en place de conteneurs enterrés a deux objectifs principaux :

- améliorer le cadre de vie des habitants tout en luttant contre le risque incendie sur l'habitat dense ;
  - limiter les kilomètres de collecte effectués par les tournées de collecte dans le développement des gros lotissements.
- Enfin, les conteneurs enterrés favorisent le tri des ordures par les habitants en présentant sur un même point les trois flux de collecte : verre, emballages recyclables et ordures ménagères résiduelles.

Les sociétés TPLP et SCHROLL ont réalisé la prestation d'entretien des conteneurs enterrés (lavage, désinfection, graissage et remplacement de rivets).

La Ressourcerie 90 réalise des campagnes de lavage des cheminées et plateformes des conteneurs enterrés et des conteneurs aériens à raison d'une intervention par point tous les quatre mois environ.

### MAINTENANCE

La maintenance des conteneurs enterrés est réalisée en interne par un agent logistique afin d'entretenir le parc ou de remplacer les conteneurs défectueux.

Le service logistique est en capacité de réaliser lui-même tous les travaux de serrurerie sur les conteneurs métalliques en répondant à la maintenance curative.

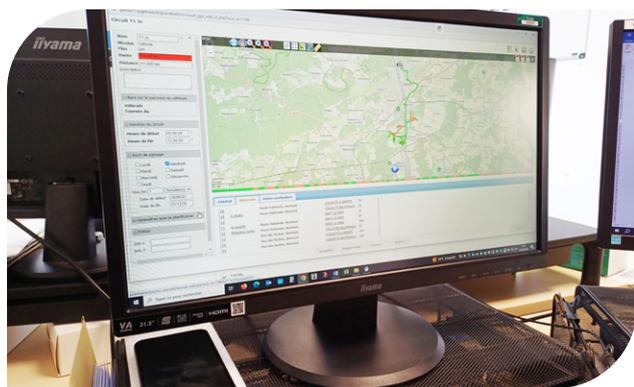
Une maintenance préventive est mise en place afin d'allonger la durée de vie des conteneurs et d'étaler le renouvellement du parc sur plusieurs années.

#### Un nouveau dispositif d'accrochage des PAV

En 2024, la Direction Prévention et Valorisation des Déchets a décidé de privilégier un nouveau mode de préhension dans le cadre du renouvellement de son parc de conteneurs. Le système Kinshofer sera désormais la norme en lieu et place des simples crochets actuels.

#### Les avantages par rapport à l'ancien système :

Le système Kinshofer évite le contact (et donc les chocs) entre le conteneur et le camion au moment du vidage. Ce système est donc plus sécurisé, moins bruyant, assure une longévité accrue pour le matériel.



## 2.3 | PÔLE TECHNIQUE

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service, le pôle technique a pour missions :

- d'optimiser les tournées et de les adapter aux travaux de voirie en relation avec les mairies concernées ;
- de suivre les études pour l'implantation de nouveaux conteneurs enterrés ;
- d'assurer la veille technologique et réglementaire ainsi que le déploiement des nouveaux outils et évolutions des collectes.

### FAITS MARQUANTS 2024

- Mise en place de la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire dans 51 communes du Grand Belfort.
- Mise en place de la collecte des déchets alimentaires dans tous les accueils périscolaires du Grand Belfort.
- Distribution du matériel de précollecte des biodéchets (bioseaux, sacs en papier kraft) et des composteurs en déchèterie.
- Installation de nouveaux éco-points (PAV) pour continuer à développer le réseau.
- Préparation du projet de collecte des biodéchets pour les habitants de Belfort.
- Mise en place de sessions de broyage de déchets verts pour les besoins des communes du Grand Belfort.

## 2.4 | LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

### FAITS MARQUANTS

- De nouveaux flux de déchets sont pris en charge en déchèteries : plastique dur, films et bâches plastiques, polystyrène, palettes, bouchons liège et plastique, stylos et autres matériels d'écriture, articles en bon état pour la Société Protectrice des animaux (SPA), extincteurs, matériel médical, articles de sport et loisirs, articles de bricolage et jardin, cartouches de protoxyde d'azote.
- Travaux de rénovation de la déchèterie de Châtenois les Forges.
- Broyage de déchets verts.
- Augmentation de l'amplitude des horaires d'ouverture des déchèteries.
- Valorisation des gravats.

#### Un partenariat avec Synaltis pour recycler les plastiques durs

Afin de réduire l'incinération des plastiques rigides, le Grand Belfort a mis en place un tri spécifique dans ses déchèteries, permettant de récupérer des objets comme des salons de jardin ou des bassines. Grâce au partenariat mis en place avec Synaltis, entreprise de l'économie sociale et solidaire située à Morvillars, ces matières sont désormais valorisées. Après la collecte en déchèterie, Synaltis trie et broye les plastiques pour les transformer en paillettes. Ces matières sont ensuite réutilisées, notamment pour fabriquer des dalles de parking via Purple Alternative Surface, une autre entreprise locale. L'objectif est ambitieux : 2 200 tonnes de plastiques recyclés par an d'ici deux ans. Grâce à ce partenariat exemplaire, le Grand Belfort a encouragé cette filière qui permet de soutenir l'emploi local de personnes en situation de handicap, de réduire la pollution et d'accélérer la transition écologique.





**Rénovation de la déchèterie de Châtenois-Les-Forges**

- A la fin de l'année 2024, la déchèterie a été réaménagée pour optimiser les espaces de déchargement et améliorer la sécurité du site pour les usagers comme pour les agents.
- L'ajout d'une sortie a rendu la circulation en sens unique, permettant ainsi de supprimer tous croisements et manœuvres de véhicules d'usagers.
- L'augmentation des zones de collecte a permis la collecte de nouveaux flux de matériaux.
- Enfin, une aire de gestion des déchets verts a été créée.

Un réseau de quatre déchèteries est à la disposition des particuliers du Grand Belfort pour les déchets occasionnels (déchets du bricolage, encombrants, déchets électriques et électroniques, pneus, etc.). Les usagers doivent avoir un badge d'accès gratuit pour pouvoir accéder aux déchèteries. Le badge est disponible en faisant la demande sur le site internet du Grand Belfort rubrique déchets et en fournissant un justificatif de domicile. Les déchèteries permettent aux usagers de valoriser leurs déchets, par le réemploi et le recyclage, et participent ainsi à l'objectif de réduire la quantité de déchets enfouis ou incinérés.

**› HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES EN 2024**

Déchèteries			
■ Châtenois-Les-Forges ■ Fontaine		■ Danjoutin ■ Sermamagny	
Période hivernale du 15 octobre au 14 avril	Période estivale du 15 avril au 14 octobre	Période hivernale du 15 octobre au 14 avril	Période estivale du 15 avril au 14 octobre
Lundi : Fermé Mardi à samedi : 9h - 17h	Lundi : Fermé Mardi à samedi : 8h30 - 18h	Lundi à samedi : 8h30 - 17h	Lundi à samedi : 8h30 - 18h



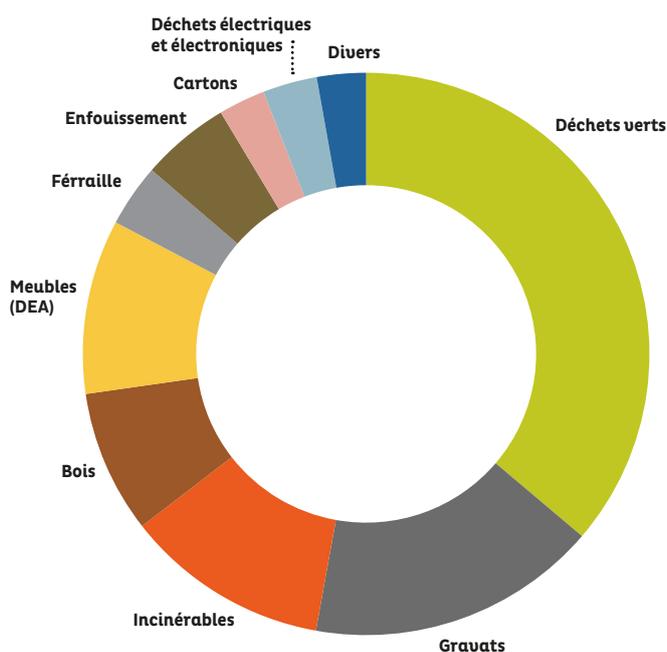
## TONNAGES PAR MATÉRIAU

### Tonnage par matériau collecté en déchèteries et bennes à déchets verts

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Déchets verts	8507	8674	8303	8216	9697	7637	8361	9299
Gravats	3747	4776	4902	4512	5001	5281	4681	4269
Incinérables	2 877	3 306	3 257	3 619	4 115	4 008	3 342	2998
Bois	1 749	2 349	2 269	2 182	2 130	1 825	1 853	2107
Meubles (DEA)	1 155	1 721	1 916	1 886	2 424	2365	2 292	2575
Ferraille	859	1 140	1072	1 316	1 056	850	828	921
Enfouissement	830	995	991	990	1 204	1051	1053	1307
Carton	610	727	643	690	702	657	645	686
Déchets électriques et électroniques	585	709	778	767	799	735	723	797
Divers*	596	140	284	363	283	373	550	718
<b>TOTAL</b>	<b>21 515</b>	<b>24 537</b>	<b>24 415</b>	<b>24 540</b>	<b>27 410</b>	<b>24 782</b>	<b>24 328</b>	<b>25 677</b>

\***Divers** : ensemble des petits flux tels que les huiles végétales et minérales, les pneus, les piles, les produits chimiques et dangereux, etc.

### Répartition des déchets occasionnels collectés en 2024 :



En poids, les déchets verts représentent la plus grosse proportion de déchets collectés. Suivent les gravats, devant les incinérables et les déchets d'ameublement.

Dans les divers, se retrouvent les déchets spécifiques (peintures, etc.), les pneus, les batteries, les huiles végétales, les piles.

**25 677**  
tonnes  
soit 254 kg par habitant

## ↳ RÉEMPLOI



Dans les déchèteries, des espaces dédiés au réemploi permettent d'éviter de considérer comme déchets des objets encore en bon état comme des meubles, des objets de décoration, des jouets ou encore des livres. En 2024, la Ressourcerie 90 a ainsi récupéré 22,7 tonnes d'objets.

## ↳ FILIÈRES DE RECYCLAGE



\* REP : Responsabilité élargie du producteur



## 2.5 | COLLECTE DES GROS ENCOMBRANTS

Mis en place en 2015, ce service a pour vocation d'aider les usagers à se débarrasser de leurs gros électroménagers et de leurs gros meubles ou literies.



Pour en bénéficier, les usagers choisissent un rendez-vous sur le site internet, ou appellent le portail téléphonique de la Ville de Belfort et du Grand Belfort (03 84 90 11 71). Les déchets sont sortis sur le domaine privé à proximité du domaine public pour l'heure de rendez-vous. Ils sont enlevés en présence de l'utilisateur, par un équipage de deux agents sur un camion grue, puis déposés en déchèterie dans les bennes appropriées.

Ce sont 2514 enlèvements qui ont ainsi été traités en 2024

## 2.6 | LA SÉCURITÉ

La direction Prévention & Valorisation des Déchets est engagée dans une démarche visant l'amélioration des conditions de sécurité des agents : notamment par des actions d'accompagnement sur le terrain et de la prévention.

Un agent Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) est chargé d'améliorer la sécurité de l'activité de la Direction Prévention et Valorisation des déchets et plus particulièrement des collectes.

L'objectif est de prévenir les risques d'accident ou de maladies musculo-squelettiques auxquels sont confrontés les agents dans et derrière les camions ou en déchèterie. En effet, l'habileté professionnelle, la bonne connaissance du métier et la recherche d'efficacité ne doivent pas faire oublier les risques inhérents à la profession.

### 2024 EN CHIFFRES

- 69 agents ont participé à des formations en lien avec la prévention des risques professionnels (Sauveteur secouriste du travail (SST), utilisation d'extincteur, travail en hauteur, défibrillateur...).
- 26 agents ont bénéficié de formations pour mettre à jour ou obtenir un permis/autorisation de conduite (chariot de manutention, PL, FIMO/FCO, catégorie F, grue...).

# 3 | RELATION USAGERS



### 3.1 | PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

#### FAITS MARQUANTS

En 2024, une refonte de la catégorisation des motifs de relations usagers a permis de faire ressortir les réclamations liées à la qualité, aux écopoints, aux incidents techniques, aux prestations, ou aux demandes diverses.

#### 2024 EN CHIFFRES

**Le pôle administratif et financier a émis 3 007 nouvelles cartes de déchèteries dont 33 cartes pour les professionnels et traité 8 498 demandes émanant des usagers :**

- 1 052 demandes liées à la qualité dont 720 bacs non collectés, 180 rues non collectées et 138 insatisfactions concernant la qualité de service ;
- 540 écopoints saturés ;
- 5 263 demandes de prestations (rendez-vous encombrants, livraison de bac, sacs de pré-collecte...).

**Le pôle a géré le traitement des demandes de livraison de composteurs :**

- Réception de 5 784 demandes de composteurs ;
- Envoi de 3 309 mails de retrait pour les distributions dans les communes et 863 mails pour les retraits en déchèteries.

### 3.2 | RÉCLAMATIONS

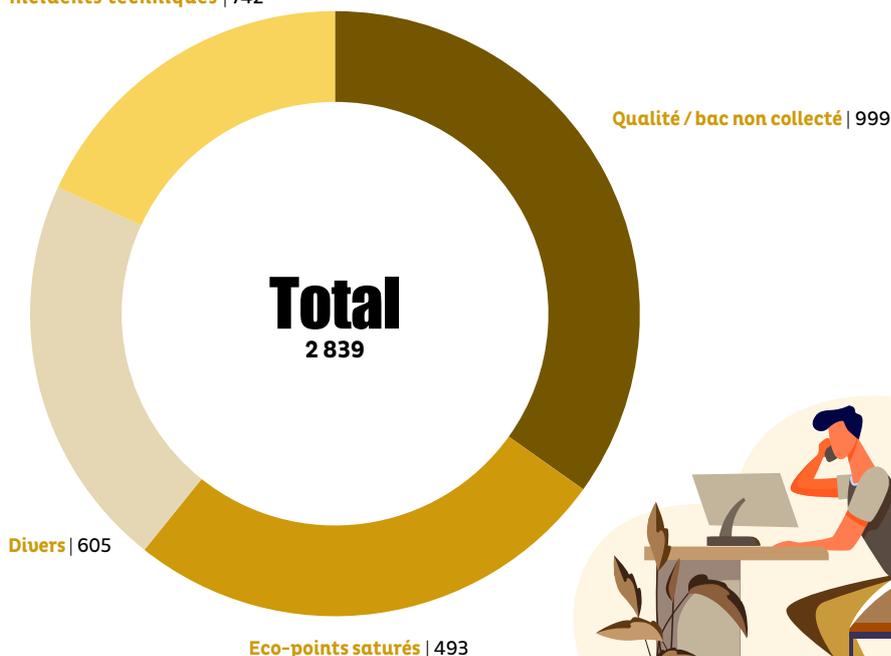
Sur 2839 demandes des usagers enregistrées en 2024, 47 % correspondent à des bacs déclarés non collectés (999 sur près de 2 millions de bacs vidés dans l'année). Ces « non collectes » sont rattrapées au besoin en accord avec l'utilisateur, que ce soit dû à un problème de présentation du bac ou à une erreur de collecte. L'utilisation des historiques GPS des circuits collectés facilite la prise en compte de ces réclamations.

Les incidents techniques sont principalement des casses de bacs lors de la collecte, ou des bacs "avalés" par le camion.

La catégorie divers regroupe les demandes d'enlèvement d'encombrants et des demandes diverses telles que la fourniture d'autocollants stop pub ou de sacs jaunes.

#### Répartition du type de demandes

Incidents techniques | 742



# 4 | RÉEMPLOYER RECYCLER VALORISER

Le Grand Belfort s'attache à trouver les débouchés les plus vertueux pour chaque type d'objets ou de déchets. Ainsi, le réemploi se développe progressivement. Il poursuit également sa politique de développement du compostage avec la fourniture de composteurs individuels (917 composteurs ont été livrés en 2024). Lorsqu'un déchet n'a pu être évité, interviennent le recyclage puis la valorisation énergétique.

### 4.1 | LES DÉCHÈTERIES : LIEUX PHARES DU RÉEMPLOI



Dans les quatre déchèteries du Grand Belfort, des espaces ressourceries permettent aux usagers de déposer des objets en bon état. Ainsi, en 2024, 22,69 tonnes d'objets ont été récupérés pour être vendus dans les boutiques de seconde main de la Ressourcerie 90.

### 4.2 | RÉEMPLOI ET RECYCLAGE PAR LES ASSOCIATIONS

Membre du Conseil d'administration de l'association régionale des acteurs du réemploi en Bourgogne Franche-Comté, l'association La Ressourcerie 90 développe le concept dit « des 3R » : Réduire, Réutiliser et Recycler les déchets en lien avec la direction Prévention & Valorisation des Déchets du Grand Belfort. Elle met en œuvre des modes de collecte des déchets (encombrants, textiles, livres, ...) qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réutilisation puis recyclage. Elle développe des emplois locaux et favorise l'insertion des personnes en difficulté.

Au quotidien La Ressourcerie 90 donne priorité à la réduction, à la réutilisation puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

La Ressourcerie 90 réalise des débarras chez les particuliers et professionnels, et revend en partie le mobilier en état ainsi collecté dans ses magasins.

#### Collecte des textiles

Environ 13 % des textiles collectés sont revendus dans les magasins de La Ressourcerie et sur les marchés. Elle réalise aussi des chiffons pour la Ville de Belfort, le Grand Belfort, la Régie des quartiers, etc.

Le reste du textile est donné à la plateforme Textile Franc-Comtoise (CTFC) afin d'être rétrié avant de partir dans différentes filières de recyclage.



- 462 tonnes de textiles collectés par différents associations (Ressourcerie 90, Relais Est).
- 93 bennes à textiles déployés sur le Grand Belfort.

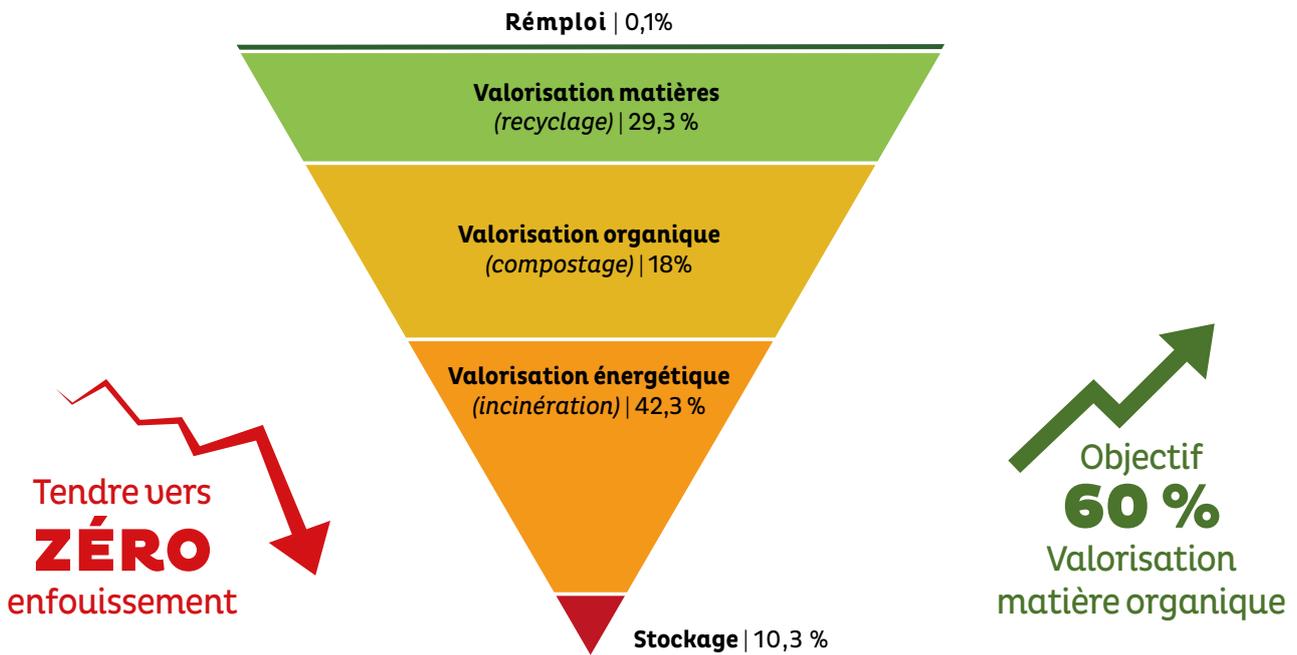


- La Ressourcerie 90 est chargée de la collecte des cartons des commerçants de l'hyper centre de Belfort chaque mardi soir.

### 4.3 | RÉPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

En légère baisse par rapport à 2023, la valorisation énergétique locale (incinération) à l'écopôle de Bourgne reste le principal mode de traitement (notamment du fait du volume des ordures ménagères résiduelles). L'ensemble des matières recyclables (collecte sélective, filières déchèteries...) sont valorisées et recyclées, en lien avec les éco-organismes. Les déchets verts sont compostés tandis que les matériaux inertes (gravats) sont orientés vers le stockage.

#### Traitement et valorisation des déchets



### 4.4 | LES FILIÈRES DE VALORISATION

	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Emballages et papiers	Déchets occasionnels	Déchets verts	biodéchets	Tous flux
Collecte et contenants							
Traitement	Incinération gérée par le syndicat de traitement, le SERTRID.	Recyclage par le verrier OI Manufacturing dans les Vosges.	Centre de tri de Scherwiller (67) et de Schroll à Pfastatt (68), puis reprise des matières par les industriels.	Différentes filières de recyclage et d'enfouissement. Valorisation énergétique	Compost	Déchets alimentaires* Méthanisation pour transformation en biogaz	
Population desservie	100 988 habitants						
Tonnage 2024	18 689 tonnes	3 129 tonnes	6 263 tonnes	16 378 tonnes	9 299 tonnes	483 tonnes	54 242 tonnes
Kg/hab collectivité	185 kg / habitant	31 kg / habitant	62 kg / habitant	162 kg / habitant	92 kg / habitant	5 kg / habitant	523 kg / habitant

\*Les déchets alimentaires compostés individuellement ne sont pas pris en compte

# 5 | SENSIBILISER INFORMER

## 5.1 | PRÉVENTION/SENSIBILISATION

### Prévention des déchets : une priorité

En comparaison de l'exercice 2010 servant de référence au niveau national pour les objectifs de réduction des déchets, le Grand Belfort a vu la répartition des flux de déchets fortement évoluer, avec -44,6 % d'ordures ménagères résiduelles par habitant, mais une forte augmentation des déchets occasionnels (+149% d'encombrants et déchets verts). Cela s'explique notamment par l'ouverture des déchèteries en 2011 en remplacement des collectes systématiques sur le trottoir.

### Pour réduire les déchets, le Grand Belfort :

- Développe le compostage individuel en fournissant des composteurs ;
- collecte les déchets alimentaires dans 51 communes et dans tous les restaurants scolaires ;
- Met à la disposition du public des autocollants « stop pub » à poser sur les boîtes aux lettres ;
- Et mène des actions de sensibilisation.

### SENSIBILISATION



La prévention et la sensibilisation sont assurées par l'équipe des ambassadeurs de tri qui vont à la rencontre des habitants et des professionnels pour :

- rappeler les bons gestes et les consignes de tri, expliquer l'intérêt du recyclage ;
- promouvoir la consommation responsable (achat durable, faire soi-même) ;
- réduire les déchets (lutte contre le gaspillage alimentaire, recours à la réparation et au réemploi des objets...);
- accompagner les opérations de ramassage de déchets des communes ou associations via des actions de sensibilisation sur le terrain ;
- accompagner la mise en place des nouveaux conteneurs enterrés, avec une sensibilisation des riverains.



### Contrôles de la police du tri

L'activité consiste à assurer des contrôles de bacs à la suite d'un signalement de non-conformité par les agents de collecte ou lors de contrôles aléatoires. Le non-respect du règlement de collecte et les incivilités peuvent conduire à des verbalisations.

### Caractérisations

Les ambassadeurs du tri participent aux caractérisations en centres de tri de Pfastatt (Schroll) et de Scherwiller (Smictom d'Alsace Centrale). Les caractérisations sont des analyses d'échantillons de déchets pour déterminer statistiquement la nature des déchets composant nos ordures.

### Animations

L'équipe des ambassadeurs de tri du Grand Belfort propose des actions de sensibilisation et animations sur le thème du tri et du compostage qui peuvent être mises en place sur les fêtes de village, marchés et autres événements. Des sessions d'escape games par exemple peuvent être organisées à la demande des communes.

### FAITS MARQUANTS

- Au premier trimestre, les ambassadeurs du tri ont assuré la distribution d'environ 11 000 bioseaux et 3 347 composteurs dans le cadre de la mise en place de la collecte des biodéchets sur 51 communes du Grand Belfort.
- Les ambassadeurs du tri ont été présents sur les grandes manifestations comme Belflorissimo, le Fimu, la Fête de l'enfance et de la famille, le Festiv'Tour.
- Ils organisent des animations et sensibilisations à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets et Tous au compost notamment.
- 120 élèves de l'EPIDE à Belfort sensibilisés aux bons gestes de tri lors d'une journée dédiée à l'entretien d'un quartier de Valdoie.
- 13 journées consacrées à des animations et des sensibilisations
- La présence continue dans la galerie marchande du supermarché Leclerc à Belfort a permis de sensibiliser plus de 500 usagers.
- Les Escape games, nouvel outil pour sensibiliser de manière ludique : 40 sessions d'escape game réalisées en 2024.

### Semaine européenne de réduction des déchets



Durant la semaine européenne de réduction des déchets, diverses animations ont été organisées afin de sensibiliser le public à une consommation plus responsable, à l'allongement de la durée de vie des objets et à la réduction des déchets :

- sensibilisation à la règle des 5R, aux bonus réparation, au réemploi, etc ;
- 35 sessions d'escape game réalisées.

### Collecte de jouets d'occasion

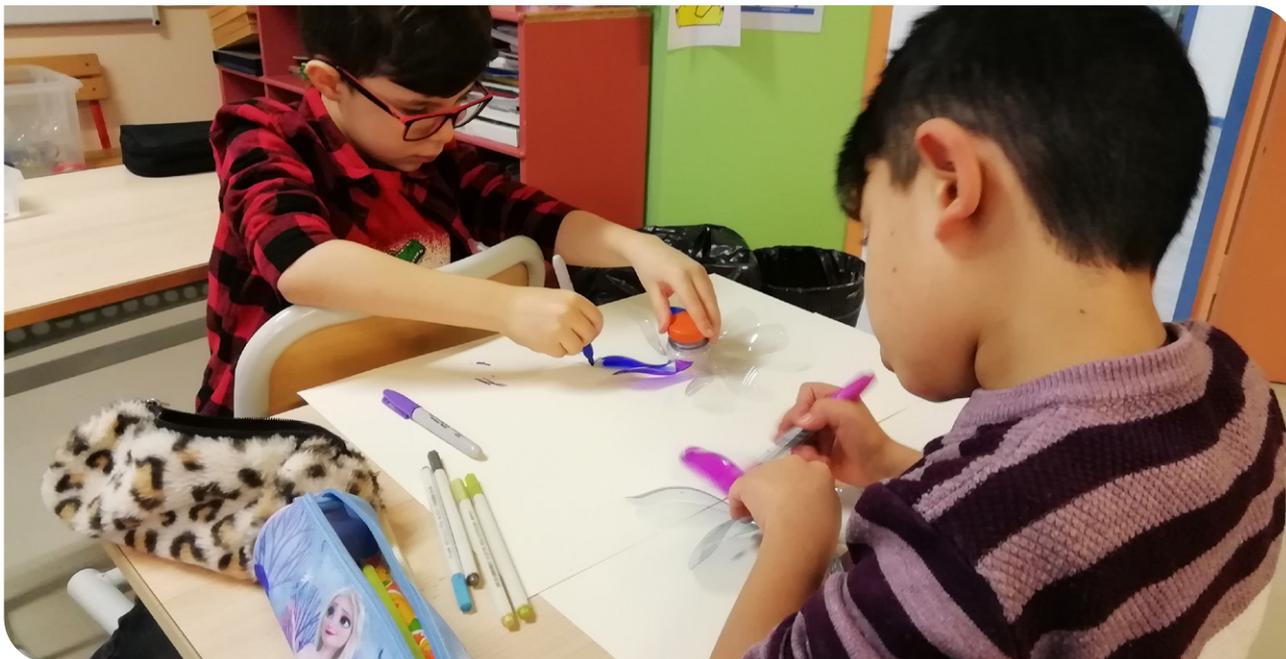


En novembre 2024, le Grand Belfort a participé à la collecte de jouets « Laisse parler ton cœur » organisée dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets. L'opération vise à donner une seconde vie aux jouets non utilisés tout en réduisant le gaspillage. Les 2164 kg de jouets collectés ont été confiés à la Ressourcerie 90 chargée de les restaurer, les nettoyer pour ensuite les vendre à tout petits prix dans ses boutiques solidaires. Cette action permet aux enfants de familles modestes de recevoir des cadeaux de Noël, tout en soutenant l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Les jouets inutilisables ont été recyclés par Ecosystem et par Ecomaison.

## 2024 EN CHIFFRES



## SENSIBILISATIONS SCOLAIRES



Le Grand Belfort a confié l'animation des ateliers scolaires à la Ressourcerie 90. Auparavant réservées aux classes de CM1, les interventions dans les écoles ont été ouvertes à tous les niveaux, à partir de la 3<sup>e</sup> année de maternelle.

En 2024, 2463 élèves ont été sensibilisés dans 108 classes des écoles du Grand Belfort.

L'animation de la Ressourcerie 90 aborde les thématiques des ressources naturelles de la Terre, de l'impact environnemental des déchets, du recyclage, de la réduction des déchets de manière pédagogique et vivante. Elle transmet également les consignes de tri aux enfants pour un bon usage du bac jaune, des déchèteries ou d'un composteur.

L'animation s'adapte à l'âge des écoliers : avec les plus petits, l'animatrice mise sur le jeu pour leur faire comprendre le parcours d'une bouteille, de l'achat à la remise sur le marché après le recyclage. Auprès des plus grands, la partie théorie est plus poussée. Toutes les séances se terminent par un atelier créatif à partir de matériaux recyclés qui permet aux élèves de garder un souvenir de cette demi-journée.

Ainsi, les enfants comprennent pourquoi il est important de trier les déchets et peuvent transmettre les bons gestes citoyens à leurs parents.

Des composteurs en bois ont été fournis aux écoles ayant des projets de jardins pédagogiques

## 5.2 | COMMUNICATION



Fer de lance de la politique de gestion des déchets, afin de toucher le plus grand nombre, le pôle communication assure la création et la diffusion des informations et des messages de sensibilisation auprès des habitants.

## } FAITS MARQUANTS

■ En 2024, la communication sur les biodéchets s'est déployée dans toutes les communes concernées pour accompagner le déploiement du matériel de précollecte et informer sur les consignes de tri.

■ Le chatbot a généré 14 977 interactions, par 2 047 utilisateurs uniques ; 4 268 déchets ont été recherchés dans le moteur de recherche.

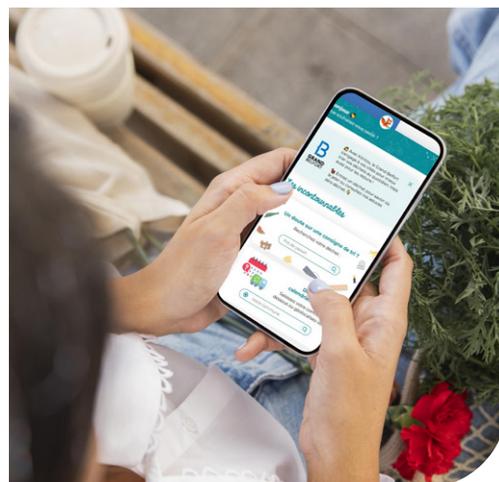
■ Sur les réseaux sociaux, le site internet du Grand Belfort ou par voie d'affichage, la communication aborde aussi le tri pendant les fêtes, les calendriers de collecte, les événements et animations (collecte de jouets, Semaine européenne de réduction des déchets, Tous au compost, escape games), le tri des textiles, la réduction des déchets, le recyclage des piles, les déchets électriques, la réduction des déchets verts, etc.

## } 2024 EN CHIFFRES

- Site internet du Grand Belfort : 56 968 visites de la rubrique Déchets.
- Page Facebook du Grand Belfort : 5 900 abonnés.
- 8 communiqués et dossiers de presse .
- 53 publications sur les réseaux sociaux générant 117 992 interactions avec les internautes.
- 3 campagnes d'affichage sur le mobilier urbain.

## Réseau de référents déchets dans les communes

Le réseau de référents déchets s'est réuni 2 fois, en février et en octobre. Ces rencontres sont l'occasion d'aborder les actions et projets de la Direction Prévention & Valorisation des Déchets, les messages à transmettre aux usagers et d'échanger sur les attentes et besoins des communes.





### MÉMO TRI BORNE À BIODÉCHETS

<b>DÉCHETS DE REPAS</b> 	<b>FRUITS ET LÉGUMES</b> 	<b>PRODUITS LAITIERS</b> 
<b>PAINS, PÂTISSERIES ET CÉRÉALES</b> 	<b>SACHET DE THÉ, CAFÉ, MARC, FILTRE</b> 	

**ET LES PRODUITS PÉRIMÉS ?**  
Comme pour tous les déchets alimentaires, déposez-les SANS EMBALLAGES dans la borne à biodéchets.

**COMMENT FAIRE ?**  
Déposez vos déchets alimentaires dans votre sac en papier kraft dans la borne à biodéchets.

**LES ASTUCES**

- ➊ Réutilisez les sacs de légumes en papier kraft de votre commerçant.
- ➋ Pas de liquide (huile...).
- ➌ Apportez régulièrement vos déchets alimentaires à la borne. (2 fois par semaine recommandé).
- ➍ Rincez régulièrement votre bûche ou passez-le au lave-vaisselle.

# les bons gestes DU QUOTIDIEN  
grandbelfort.fr - INFO DÉCHETS 03 84 90 11 71

### MÉMO TRI COMPOSTEUR

<b>FRUITS, LÉGUMES, ÉPLUCHURES</b> 	<b>SACHET DE THÉ EN PAPIER, CAFÉ, MARC ET FILTRE</b> 	<b>FÉCULENTS</b> 
<b>COQUILLES D'ŒUFS</b> 	<b>DÉCHETS VERTS</b> 	<b>ESSUIE-TOUT, MOUCHOIRS EN PAPIER ...</b> 

**ET LES AUTRES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?**  
Déposez les os, viande, poissons, laitages et fromages, pains, pâtisseries et céréales, pelures d'agrumes, dans une borne à biodéchets.

**LES ASTUCES**

- ➊ Alternez les couches de déchets de jardin et de cuisine: cela permet d'avoir une décomposition homogène et sans odeur.
- ➋ Surveillez l'humidité pour la survie des micro-organismes. Le compost doit être humide comme une éponge pressée.
- ➌ Le carton brun découpé en petits morceaux permet d'absorber un excès d'humidité.

# les bons gestes DU QUOTIDIEN  
grandbelfort.fr - INFO DÉCHETS 03 84 90 11 71



# 6 | FINANCEMENT

Le budget du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés est intégré depuis 2019 dans le budget principal, tout en veillant à mettre en œuvre une comptabilité analytique permettant d'identifier rigoureusement les dépenses et recettes de ce service.

## 6.1 | COMMENT EST FINANCÉ LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS ?

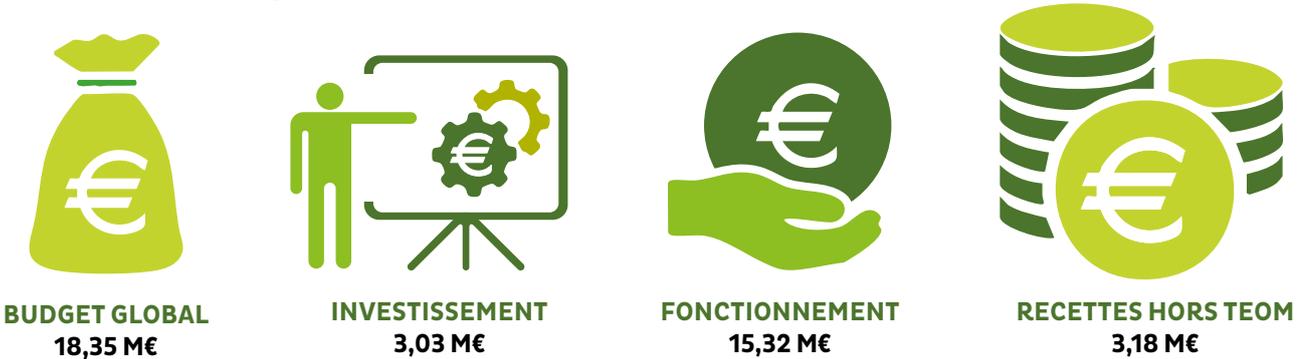
Le financement du service de collecte et traitement des déchets ménagers est réalisé en grande partie par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) prélevée sur la taxe foncière des propriétaires immobiliers.

Le montant annuel de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculé selon la valeur locative

du logement. Le taux est de 9,80% et n'a pas changé depuis 2016.

Les aides financières des éco-organismes, comme Citéo, et la vente des matériaux collectés participent aussi au financement du service. Les bonnes performances de tri permettent ainsi de maîtriser le coût à la charge des usagers.

### Chiffres clés du budget



En 2024, l'ensemble des coûts de fonctionnement sur le périmètre « déchets » du Grand Belfort s'élevait à 15 319 k€ TTC amortissements compris.

La principale dépense est l'incinération des ordures ménagères et d'une fraction des encombrants. La deuxième dépense concerne les frais de personnel, puis la gestion du parc de véhicules.

Le taux de couverture des dépenses nettes par la TEOM s'élève à 99%.

## 6.2 | RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (€TTC)



## 6.3 | COÛTS 2024

} MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES  
À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

FOURNISSEURS	MONTANT DES DÉPENSES EN € TTC	NATURE
SERTRID	6813404,62	Syndicat de traitement (incinération, déchets verts, recyclables...)
SYNDICAT GESTION PARCS AUTOMOBILES	1384145,00	Véhicules et engins
UGAP	862463,81	Véhicules et engins
AGRIVALOR ENERGIE SAS	497487,59	Biodéchets
ONYX EST	374680,54	Traitement des déchets
COVED COLLECTES VALORISATION ENERGETIQUE	368856,92	Collecte des déchets
COLLECTAL	343324,2	Matériels de collecte
SCANIA FRANCE SAS	323520,00	Véhicules et engins
SULO FRANCE	312600,00	Matériels de collecte
ASTECH	223072,80	Matériels de collecte
SCHROLL	147392,57	Traitement des déchets
RECYBIO SAS	134064,00	Matériels de collecte
ENTREPRISE ROGER MARTIN	125607,08	Entretien des installations
LOCATRUCKS CLOVIS LOCATION	122007,58	Véhicules et engins
LOCCA BOM SERVICES	93258,00	Matériels de collecte
BENNES VINCENT	73543,20	Matériels de collecte
LA RESSOURCERIE 90	73406,65	Collecte des déchets
BARDOZ BTP	68744,06	Entretien des installations
TREDI	58537,97	Traitement des déchets
DIEMAN SAS	57718,80	Matériels de collecte
TIERS COLLECTEUR DU PAS	48897,01	Collecte des déchets
MINERIS	48800,93	Collecte des déchets
LEGRAND AUTO 24	46740,76	Véhicules et engins
G GILLARD SAS	37608,00	Matériels de collecte
SICMA CHAMBERY	32964,56	Véhicules et engins
AXXO	31977,00	Véhicules et engins
SAS NEDEY MONTBELIARD	28990,00	Véhicules et engins
Z MANUTENTION	27800,64	Entretien des installations
MULTI PAYSAGES	26800,00	Entretien des installations

## COÛTS DE LA GESTION DES DÉCHETS DU GRAND BELFORT

	Flux de déchets										Total
	OMR - Porte-à-porte	OMR - Apport volontaire	Emballages verre	PEHV - Porte-à-porte zone ex-CAB	PEHV - Porte-à-porte zone ex-CCTB	PEHV - Apport volontaire	Biodéchets des ménages	Déchets verts	Déchets en déchèterie	Textiles	
Population desservie	81 117	20 279	101 396	68 487	7 560	25 349	101 396	101 396	101 396	101 396	101 396
Tonnage pris en charge	14 066	4 623	3 129	4 603	511	1 150	483	9 299	16 377	56	54 297
Charges de structure	207 474	51 442	19 894	95 751	11 714	28 864	11 449	12 741	124 276	5	563 609
Communication	109 990	27 610	11 689	49 686	6 142	15 406	6 759	10 979	70 322	29	308 612
Prévention	80 261	26 379	8 164	12 009	1 334	3 000	1 260	34 184	57 612	146	224 350
Pré-collecte	14 1778	176 263	238 799	102 691	452	172 511	32 821	-	-	-	865 315
Collecte	2 698 607	335 856	288 812	1 285 535	139 543	332 768	280 695	54 752	1 261 529	-	6 678 097
Transfert/Transport	14 1900	15 767	6 615	126 518	-	31 612	-	156 172	658 294	-	1 136 878
Tri et conditionnement	-	-	-	991 890	171 420	247 832	-	-	89 745	-	1 500 887
Compostage	-	-	-	-	-	-	31 355	108 526	145 254	-	285 135
Incinération	-	-	-	-	-	-	-	-	622 477	-	622 477
Autre valorisation matière ou énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	140 550	-	140 550
Stockage de déchets non dangereux	-	-	-	-	-	-	-	-	224 897	-	224 897
Traitement des inertes	-	-	-	-	-	-	-	-	22 164	-	22 164
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	-	-	-	-	-	-	-	-	100 527	-	100 527
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 380 010</b>	<b>633 316</b>	<b>573 972</b>	<b>2 664 079</b>	<b>330 605</b>	<b>831 993</b>	<b>364 340</b>	<b>377 354</b>	<b>3 517 646</b>	<b>180</b>	<b>12 673 496</b>
Matériaux	-	-	80 871	259 231	28 803	64 771	-	-	86 395	-	520 072
Autres produits	8 490	1 954	1 409	4 351	23	1 864	6	125	2 550	1	20 773
Soutiens des éco-organismes	26 859	8 827	38 860	1 380 551	153 395	344 943	-	-	48 320	1 250	2 003 003
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>35 348</b>	<b>10 782</b>	<b>121 140</b>	<b>1 644 134</b>	<b>182 221</b>	<b>411 578</b>	<b>6</b>	<b>125</b>	<b>137 265</b>	<b>1 251</b>	<b>2 543 848</b>
TVA acquittée	302 671	89 632	17 347	82 685	17 521	26 267	22 344	18 495	160 281	3	737 246
TEOM	14 965 164	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 965 164
Facturation à l'utilisateur	18 423	-	-	18 423	-	-	-	-	43 732	-	80 578
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>	<b>14 983 587</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 423</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43 732</b>	<b>-</b>	<b>15 045 742</b>

Coûts annuels											
Coût complet	5 797 946	1 428 006	573 972	2 664 079	330 605	831 993	364 340	377 354	3 517 646	180	15 886 123
Coût technique	5 789 457	1 426 052	491 692	2 400 496	301 779	765 358	364 335	377 229	3 428 701	179	15 345 278
Coût partagé	5 762 598	1 417 225	452 833	1 019 946	148 385	420 415	364 335	377 229	3 380 381	-1 071	13 342 274
Coût aidé HT	5 762 598	1 417 225	452 833	1 019 946	148 385	420 415	364 335	377 229	3 380 381	-1 071	13 342 274
TVA acquittée	302 671	89 632	17 347	82 685	17 521	26 267	22 344	18 495	160 281	3	737 246
Coût aidé TTC	6 065 269	1 506 856	470 179	1 102 631	165 906	446 682	386 679	395 724	3 540 662	-1 068	14 079 520
Financement	14 983 587	-	-	18 423	-	-	-	-	43 732	-	15 045 742

Coûts par habitant											
Coût complet	71,48	70,42	5,66	38,90	43,73	32,82	3,59	3,72	34,69	0	156,67
Coût aidé HT	71,04	69,89	4,47	14,89	19,63	16,59	3,59	3,72	33,34	-0,01	131,59
TVA acquittée	3,73	4,42	0,17	1,21	2,32	1,04	0,22	0,18	1,58	0	7,27
Coût aidé TTC	74,77	74,31	4,64	16,10	21,95	17,62	3,81	3,90	34,92	-0,01	138,86
Financement	184,72	-	-	0,27	-	-	-	-	0,43	-	148,39



**GRAND  
BELFORT**

Place d'Armes  
90020 BELFORT

[grandbelfort.fr](http://grandbelfort.fr)

